

no.7 Le Mag

Juillet 2018

> Retrouvez toute l'actualité
de Mauges Communauté
dans ce Mag !

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDREZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Bel été à tous !



Rejoignez les fans de notre page Facebook !
[@villebeaupreauenmauges](#)





Les services de Beaupréau-en-Mauges réorganisés

Créée le 15 décembre 2015, la commune de Beaupréau-en-Mauges avait besoin d'adapter l'organisation de ses services. Pour les conseillers municipaux, il était nécessaire de modifier leur organisation pour répondre plus facilement à la question « Qui fait quoi? ». Il n'est en effet pas toujours simple, ni pour les habitants, ni pour les élus, ni pour les agents, d'identifier facilement le bon interlocuteur.

Les élus ont donc fait appel au cabinet OCP afin de réaliser un diagnostic avant l'été 2017, suite à des entretiens conduits auprès des élus et des agents de la collectivité. Ce cabinet a également apporté des propositions d'évolution.

Pour conduire cette démarche, le conseil municipal a adopté en janvier et mars 2018 les objectifs recherchés de cette réorganisation des services :

- disposer d'un accueil de qualité dans chaque commune déléguée,
- améliorer la lisibilité des horaires d'ouverture, en les harmonisant,
- permettre aux agents de travailler en dehors des horaires d'ouverture, notamment sur des missions spécialisées.

La nouvelle organisation est prévue de se faire à effectif constant. Si un poste nouveau venait à être créé, il devrait remplacer un départ à la retraite ou correspondre à une mission réalisée précédemment par le secteur privé.

Les mouvements de personnels et l'adaptation des horaires des mairies déléguées se mettront en place pour novembre 2018. Dans un prochain Mag, nous vous présenterons cette réorganisation des services.

Vent d'optimisme sur cet été 2018

C'est un constat, l'optimisme prend enfin le pas sur la morosité. Globalement, chacun de nous porte un regard plus positif sur nos conditions de vie actuelles, notre avenir et celui de notre jeunesse.

Tout d'abord, incontestablement, l'embellie économique est bien là avec une amélioration sensible de l'activité et de l'emploi, que l'on espère durable. Le taux de chômage est au plus bas dans notre région et bon nombre d'entreprises peinent à recruter. Sans doute faut-il encore mieux adapter la formation et davantage accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, pour répondre aux offres non pourvues. Localement, nous sommes très actifs avec Mauges Communauté pour offrir de bonnes conditions d'accueil ou de maintien d'entreprises, de services, de commerces. Par ailleurs, notre politique volontariste de maintenir le commerce de proximité aide à pérenniser celui-ci, notamment à Andrezé, La Poitevinière et Gesté.

Ensuite, n'en déplaise aux adeptes de l'immobilisme, la réforme territoriale que les 10 communes ont votée il y a 3 ans, le 2 juillet 2015, porte ses fruits et tient ses promesses, avec :

- le respect et l'accompagnement de la proximité, des associations dans chaque commune,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec d'importantes économies sur plusieurs postes,
- la stabilité des effectifs avec plus de compétences et de sécurisation juridique,
- L'harmonisation et l'équilibre de la fiscalité ainsi que la baisse de l'endettement malgré une programmation dynamique de nos investissements,
- de nouvelles conditions de développement avec le futur PLU,
- un plan pluriannuel d'investissement qui se déploie sur l'ensemble de nos communes,
- les économies d'énergie, l'accessibilité des bâtiments publics, les mises aux normes...
- une reconnaissance du territoire au niveau départemental et régional (5^e commune et 2^e agglomération du Maine-et-Loire).

Certes, beaucoup reste à faire et tout n'est pas parfait, mais ensemble nous sommes mieux armés pour affronter les défis à venir. Notre seule ambition est d'offrir, malgré les nombreuses contraintes, les meilleurs services possibles et un cadre de vie agréable à tous les habitants de Beaupréau-en-Mauges.

Profitons bien de cette pause estivale, sans oublier d'être attentif aux autres, surtout aux plus faibles d'entre nous.

Bel été à tous.

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture tous les jours de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Directeur de publication : Gérard Chevalier
Responsable de la rédaction : Audrey Riou
Rédaction : Audrey Riou, Flavie Reau
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 250 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)

Des bâtiments économes grâce au relamping

LA MAÎTRISE DE L'ÉCLAIRAGE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EST UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LA MUNICIPALITÉ. LES ÉLUS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ONT DONC CHOISI DE REMPLACER SUR PLUSIEURS SITES LES SOURCES LUMINEUSES ÉNERGIVORES (LAMPES À SODIUM) PAR DES ÉCLAIRAGES À LED, BEAUCOUP MOINS CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ.

Depuis avril, les salles de sport de Jallais, du Pin-en-Mauges et de Villedieu-la-Blouère ont bénéficié du relamping. Les efforts seront poursuivis au mois de juillet sur d'autres sites de la commune comme



la salle de sport de Gesté et l'école publique Jules Ferry de Beaupréau.

Cette opération est menée sur l'ensemble des communes de Mauges Communauté, dans le cadre de la mission de Conseil en Energie Partagé proposée par le CPIE Loire Anjou. L'objectif est de réaliser des économies de consommation, d'améliorer la qualité de l'éclairage et de sensibiliser les utilisateurs. Cette campagne de relamping marque la reconnaissance de



Relamping des salles de sport de Villedieu-la-Blouère et du Pin-en-Mauges

Mauges Communauté comme Territoire à Économie Positive pour la Croissance Verte. À ce titre, les aides accordées pour Beaupréau-en-Mauges sont mobilisées à hauteur de 80000 € pour un coût total de travaux de 110000 €.

Le renouvellement des installations lumineuses des bâtiments publics est déjà satisfaisant puisque les dépenses d'énergie ont diminué de 40 à 50 %. Ces économies importantes sont notamment possibles grâce à la mise en place de deux niveaux d'éclairage dans les salles de sport. « Par exemple, dans la salle de Villedieu-la-Blouère, la puissance lumineuse est de 300 lux pour les entraînements des clubs et de 500 lux pour les matchs et compétitions », indique Bernard Gallard, maire de Villedieu-la-Blouère. Une extinction programmée des luminaires permet également de parer aux oublis des utilisateurs.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AU PARC DE BEAUPRÉAU

AU FIL DES ANNÉES, LES NOMBREUX PANNEAUX D'INFORMATION PLANTÉS DANS LE PARC DE 32 HECTARES APPORTAIENT UNE FORME DE POLLUTION VISUELLE QUI DÉVALORISAIT CET ÉCRIN DE VERDURE. SOUCIEUSE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DE CET ENVIRONNEMENT, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A DÉCIDÉ D'INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE COHÉRENTE ET ESTHÉTIQUE, EN CONFIAIT LA RÉALISATION À UN GRAPHISTE PROFESSIONNEL.

La municipalité a sollicité le CPIE Loire Anjou pour recenser les données existantes du parc : espèces, arbres, parcours... qui guident et informent les visiteurs. Ces éléments ont ensuite été présentés aux élus, dont la commission environnement, et aux services techniques. Régis Lebrun, adjoint à l'environnement, et Claudine Rabin, maire déléguée de Beaupréau, précisent : « Lorsque le projet d'affirmer l'identité du parc a été validé, nous avons fait appel à un graphiste afin d'avoir une approche artistique personnalisée. Notre souhait était de proposer aux promeneurs une signalétique unique et atypique avec des matériaux solides, durables et respectueux de l'environnement ».

Vous pouvez, à présent, découvrir trois

types de panneaux sur le site :

- aux trois entrées, un plan du parc avec les horaires d'ouverture, le règlement, les différents parcours et les éléments patrimoniaux,
- 5 panneaux d'interprétation présentant les éléments naturels qui composent le parc (végétation, faune, flore, sous-bois, animaux...). Cette nouvelle signalétique a un but pédagogique et ludique pour les enfants grâce à des jeux de questions-réponses,
- 13 panneaux identifiant les arbres remarquables. En effet, une dizaine d'espèces sont visibles au cœur du parc. Sur chacun de ces panneaux, des encarts permettent aux petits comme aux grands d'en apprendre davantage sur la flore.



Ce panneau guide les visiteurs dans les allées du parc

Cette nouvelle signalétique, installée par le service espace public de Beaupréau-en-Mauges, permet de valoriser le parc, un espace naturel sensible au sein d'une zone urbaine. Allez vite la découvrir !

Orientations du PLU : les actions engagées

LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE DES ORIENTATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES EST ENCLENCHÉE. LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DES ENJEUX DU PROJET EN ASSOCIANT TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE, QU'ILS SOIENT PUBLICS (COLLECTIVITÉS, BAILLEURS) OU PRIVÉS (INVESTISSEURS, PORTEURS DE PROJET, HABITANTS...).

Le renouvellement urbain des communes déléguées

Beaupréau-en-Mauges part à la reconquête de ses bourgs. Le renouvellement urbain est l'une des orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), clé de voûte du PLU communal. « L'enjeu est de réaliser 35 % de constructions nouvelles en milieu urbain pour revitaliser les centres-bourgs. Le dispositif s'appuie sur plusieurs objectifs, pas forcément nouveaux mais qui, coordonnés, doivent permettre d'apporter un nouveau souffle à ces bourgs » affirme Franck Aubin, adjoint à l'urbanisme.

Pour les constructions existantes, la commune a décidé de créer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain (OPAH-Ru) pour redéfinir et redynamiser les centres-bourgs de toutes les communes déléguées en améliorant

les conditions d'habitat.

L'OPAH-Ru est un dispositif d'aides financières pour mettre en application une des orientations du PLU, renouveler les centres bourgs.

Cette opération qui sera active en 2019 pour une durée de 5 ans, est financée par le Conseil départemental à travers l'attribution d'aides.

À terme, cette enquête permettra de définir le périmètre du programme d'aides financières et techniques visant à soutenir les propriétaires dans l'amélioration et la valorisation de leurs biens immobiliers dans les centres-bourgs. Les opérations initiées par les particuliers dans le cadre de l'OPAH-Ru seront largement subventionnées.

Pour densifier l'habitat, Beaupréau-en-Mauges travaille sur des sites prioritaires de renouvellement urbain. Par exemple, une reconversion de

friches agricoles est effectuée pour construire de l'habitat. C'est le cas de La Gagnerie à Saint-Philbert-en-Mauges et de La Gauthrèche à La Jubaudière, de même, pour le terrain du Cormier dans le centre-bourg de La Chapelle-du-Genêt. Une friche industrielle est actuellement renouvelée au Pin-en-Mauges, sur le site dit "du Bocage", pour une activité commerciale.

Toutes les communes auront à disposition des fiches actions pour améliorer l'habitat (rénovation énergétique, amélioration de l'aspect de la façade...). Les quatre pôles (Beaupréau, Jallais, Gesté, Villedieu-la-Blouère) auront la particularité d'avoir une fiche action par immeuble.



Centre-bourg de Jallais



Centre-bourg de Villedieu-la-Blouère



Cette grange de La Gauthrèche sera rénovée en habitation.

De nouvelles liaisons douces

Développer les liaisons douces entre les communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges est l'un des objectifs du Plan Local d'Urbanisme. Les élus souhaitent notamment favoriser les déplacements doux via des pistes cyclables pouvant être aussi empruntées par les piétons pour se rendre en toute sécurité aux activités scolaires et sportives proposées à Beaupréau-en-Mauges.

Des études ont été réalisées. En 2019, une liaison douce sera créée entre La Chapelle-du-Genêt et Beaupréau pour le plaisir et la sécurité des piétons et cyclistes. D'une longueur d'1,4 km, cette piste cyclable sera bidirectionnelle, une liaison unique à double sens sur un côté de la route. D'autres projets d'aménagement

de liaisons douces sur le territoire sont prévus au Pin-en-Mauges, à La Poitevinière, à Jallais, à La Jubaudière

et à Villedieu-la-Blouère pour rejoindre l'aire de covoiturage du Petit Lapin à Sèvremoine, le long de la 2x2 voies.



Liaison douce

Les haies bocagères préservées



Haie bocagère

Autre enjeu des élus de Beaupréau-en-Mauges avec le PLU : la préservation des haies bocagères. En effet, il est important de conserver le bocage qui fait partie de notre patrimoine. De plus, une faune et une flore se sont développées autour des haies. En 2015, l'ensemble des haies bocagères du territoire ont été inventoriées.

Une fois le PLU approuvé courant 2019, toute personne souhaitant arracher une haie bocagère hors du bourg, devra demander une autorisation préalable auprès de l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges. Chaque demande sera étudiée au cas par cas, en concertation avec le monde agricole et la commission environnement de Beaupréau-en-Mauges. Des solutions compensatoires pourront être envisagées en cas d'autorisation.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES, AVANT L'ARRÊT DU PLU, AURONT LIEU À L'AUTOMNE (PLANS DE ZONAGE, RÈGLEMENT, ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION...). LA MUNICIPALITÉ INVITE D'ORES ET DÉJÀ TOUS LES HABITANTS À Y PARTICIPER !



DES QUESTIONS SUR LE PLU ?

Contacts :

Nathalie Aymard,
Chargée de mission PLU
ou
Franck Aubin
Adjoint à l'urbanisme
au 02 41 71 76 80

Habiter autrement avec l'habitat partagé

Rencontre avec le collectif d'habitants qui porte un projet d'habitat participatif sur la commune de Beaupréau-en-Mauges :

Pouvez-vous présenter votre collectif ?

Créé depuis plusieurs mois, notre collectif s'intitule « Les Voisins Solidaires ». Il a pour objectif de créer un habitat participatif intergénérationnel, pour vivre autrement. Nous sommes, à ce jour, cinq foyers de Beaupréau-en-Mauges à réfléchir sur l'habitat partagé. Il s'agit d'un projet humain qui permet de mutualiser tout ce qui peut l'être, par exemple du matériel de jardinage et de bricolage, des espaces communs comme une buanderie, une cuisine,

un abri pour les vélos, le covoiturage, la garde d'enfants..., tout en gardant les logements privatifs.

Pourquoi privilégier ce type d'habitat ?

Partager des espaces permet de rompre l'isolement. L'objectif est de créer du lien social, de favoriser la solidarité et les échanges entre les voisins et de consommer intelligent. Nous souhaitons que cet habitat partagé par une dizaine de familles soit écologique, que l'on consomme différemment tant dans la construction que dans la vie quotidienne.

Comment procédez-vous ?

Tous les 15 jours, nous nous réunis-

sons au Centre social Evre et Mauges. Benoît Airaud, le directeur du centre social, et Anabelle Duval, l'animatrice de développement social local, nous accompagnent dans notre démarche. Les habitats partagés sont dans l'ère du temps, nous aimerions développer ce type d'habitat sur la commune. Nous avons rencontré d'autres collectifs, des professionnels spécialistes de l'habitat participatif et également la commission urbanisme de Beaupréau-en-Mauges pour présenter le projet, les possibilités de mise en place. Avec le soutien de la municipalité, nous cherchons un terrain disponible. Le collectif est ouvert à tous les habitants, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer au montage de ce projet solidaire.



Le collectif fait appel aux habitants volontaires pour rejoindre le groupe "Les Voisins Solidaires"

Contact :

Centre Social Evre et Mauges
02 41 63 06 33
animation.dsl@cs-evreetmauges.fr

Le point sur les travaux

RELOOKING DE LA PASSERELLE DU PARC

Une passerelle pour déambuler entre la cour du château de Beaupréau et les jardins dormait depuis des années sous la glycine. Au mois de juin, le service espace public de la commune a nettoyé, coupé la glycine et sécurisé le garde-corps et l'accès à cette passerelle « vintage ». Cette nouvelle liaison douce, au-dessus des douves, est désormais accessible à tous les promeneurs.



OUVERTURE DE L'ESPACE EXPRESSION

L'ancien foyer rural de La Jubaudière est totalement rénové. La démolition concernait 80 % du foyer, seule l'enveloppe extérieure du bâtiment a été conservée. Cette nouvelle salle de spectacles est rebaptisée l'espace Expression. Un vieux hangar mitoyen à la maison communale a été démoli. À la place, une zone de stationnement va être créée.

RÉSIDENCE SAINT JEAN – MONT DE VIE

Le système de sécurité incendie de la résidence pour personnes âgées de Beaupréau est rénové et mis aux normes.



Cub Architecture

EXTENSION DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Les travaux pour créer deux classes, aménager la cour et remplacer le vitrage du hall et du auvent de l'école publique élémentaire vont débuter à la rentrée. Comme le site sera occupé, les différents partenaires, l'équipe enseignante, les élus et les services de Beaupréau-en-Mauges se concertent pour limiter au maximum les nuisances. La fin des travaux est prévue pour les vacances de Pâques 2019.



Centre technique de Jallais

b2s architecture

3 CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Afin de regrouper les corps de métier des services techniques de Beaupréau-en-Mauges, une extension des ateliers municipaux situés à Villedieu-La-Blouère et à Jallais, est en cours de construction. Avec l'atelier municipal de Beaupréau, trois centres techniques centraliseront tout le personnel technique et le matériel. À Villedieu-La-Blouère, l'agrandissement comprendra un stockage couvert de 250 m² qui communiquera avec l'actuel atelier de 550 m². Il est également prévu une extension de bureau de 55 m² avec vestiaires et douche. À Jallais, un hangar de 750 m² complétera le bâtiment existant de 300 m². Ces travaux, dont le coût s'élève à 250 000 €, répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

GYMNASE DU 8 MAI À BEAUPRÉAU

Cet été, les vestiaires du gymnase seront rénovés et inutilisables temporairement pour les utilisateurs. Un sanitaire restera, par ailleurs, en fonction.

PISCINE AQUA'MAUGES

Une mise aux normes hygiène et sécurité demandée par l'Agence Régionale de Santé sera réalisée à la piscine (portes, caniveaux, vestiaires). La piscine sera par conséquent fermée durant trois semaines : fin août et début septembre.

Envie de piquer une tête?

DE NOMBREUSES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS VOUS ATTENDENT, RENDEZ-VOUS À LA PISCINE AQUA'MAUGES CET ÉTÉ!

Pour vous rafraîchir, la piscine est ouverte du mardi 10 juillet au dimanche 2 septembre (selon la période des travaux) aux horaires suivants: du mardi au vendredi de 15h à 19h, le samedi de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 13h.

Pendant la période estivale, des animations gratuites sont proposées aux baigneurs. Les plus petits, âgés de 3 à 7 ans, peuvent s'amuser sur un toboggan du mardi au vendredi de 15h à 17h. Quant aux plus grands, de 8 à 15 ans, ils ont l'occasion de s'essayer au water ball tous les mardis de 15h30 à 16h30. Une ligne d'eau est également réservée aux nageurs tous les jours de 15h à 17h30.

La piscine propose aussi la location de vélos aquatiques. L'aquabike se pratique librement pendant les horaires d'ouverture. Les réservations se font directement à l'accueil de la piscine ou par téléphone. Tarif: 2,50 € les 30 minutes de location + prix d'une entrée.

Cet été, les enfants peuvent aussi apprendre à nager! Plusieurs créneaux sont possibles; les familles intéressées sont invitées à contacter la piscine pour s'inscrire, dans la limite des places disponibles. À noter dès à présent : les inscriptions pour les cours de natation enfants et adultes proposés lors des vacances de la Toussaint s'effectueront à partir du 25 septembre.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Jours fériés : samedi 14 juillet et mercredi 15 août.
En raison de la mise aux normes hygiène et sécurité demandée par l'Agence Régionale de Santé, la piscine sera fermée durant trois semaines fin août et début septembre. Les dates précises seront communiquées prochainement. Merci de votre compréhension.

Contact :

02 41 63 05 03

piscine@beaupreauenmauges.fr



Cours adultes

VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



**MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER**





**MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOIETS LE JOUR**



**DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES**



**BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



**MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE**



**NE PAS BOIRE
D'ALCOOL**

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**



**ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES**



@MinSoliSante



Ministère des Solidarités
et de la Santé

Les enfants d'Aladin s'installent à "La courte échelle"



DEPUIS LE 18 JUIN, DOUZE ENFANTS DE L'ASSOCIATION ANGEVINE ALADIN SONT ACCUEILLIS DANS LES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Aladin a pour mission l'accueil et la protection des enfants âgés de 0 à 21 ans, en difficulté dans leur milieu familial et social. L'association leur apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique.

En réponse à un appel à projet initié par le Conseil Départemental, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, l'association Aladin a sollicité les élus de Beaupréau-en-Mauges pour créer une unité d'accueil supplémentaire. Fin janvier, le conseil municipal a autorisé le déploiement d'une structure d'hébergement dans les logements de l'ancienne

gendarmerie belloprataine, libre depuis le déménagement des militaires dans leur nouvelle caserne. « *Les locaux, loués par la commune, sont idéalement situés à proximité des services. Ils favorisent, ainsi, le développement des enfants et des jeunes dans un environnement sain et sécurisé* » précise Claudine Rabin, adjointe à l'action sociale.

Face au besoin urgent d'accueillir ces enfants à la demande du Conseil Départemental, des travaux de mise aux normes de l'ancienne gendarmerie ont été réalisés. Depuis le 18 juin, douze enfants ont pu s'installer dans

cette nouvelle structure baptisée « La courte échelle ». Une deuxième phase de travaux de réhabilitation, plus conséquente, permettra d'accueillir à terme 20 enfants de 4 à 14 ans sur le site. Progressivement, 4 autres enfants seront accompagnés par des familles d'accueil et 5 adolescents s'installeront dans des studios au cœur de la ville. Au total, une vingtaine de personnes seront recrutées pour assurer l'accompagnement et l'encadrement. Cet établissement, qui répond aux besoins des familles, vient compléter les services déjà en place sur le territoire.

À la rentrée, une nouvelle organisation du temps scolaire

DES SEPTEMBRE, DES CHANGEMENTS VONT S'OPÉRER DANS LES ÉCOLES AVEC UN RETOUR AUX QUATRE JOURS POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE. LE MERCREDI, UN SERVICE DE PÉRICENTRE ET D'ACCUEIL DE LOISIRS SERA MIS EN PLACE.



En vigueur depuis 2013, la réforme des rythmes scolaires fixe les bases de la semaine de quatre jours et demi et la mise en place de Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP). Face aux débats, le ministère de l'éducation a instauré en juin 2017, par décret, une dérogation laissant la possibilité aux municipalités de revenir à la semaine de quatre jours. La décision doit être approuvée par l'Éducation Nationale.

Une décision concertée

Depuis un an, la commission des affaires scolaires de Beaupréau-en-Mauges s'est donc emparée de la question des rythmes scolaires. « *Nous souhaitons tenir compte de l'intérêt de l'enfant mais aussi des difficultés rencontrées dans la mise en place des activités* » commente Annick Braud, adjointe aux affaires scolaires. Les élus ont alors consulté les différentes parties concernées. Pour les directeurs d'écoles, la semaine de 4,5 jours d'apprentissage semble bénéfique aux élémentaires mais moins adaptée aux

élèves de maternelle. La rencontre avec les gestionnaires des TAP a, quant à elle, permis de mettre en avant l'intérêt des enfants pour les activités proposées. Ils ont également pointé les difficultés importantes de recrutement et le fait que les séances soient parfois trop courtes. Directeurs des écoles, intervenants des TAP, responsables d'accueils péri-scolaires, parents d'élèves et conseils d'écoles, la majorité souhaitait un retour aux 4 jours. Après un bilan des échanges, le conseil municipal a donc émis un avis favorable. Cette délibération a été validée par le

directeur de l'Académie fin mai 2018.

Un retour aux 4 jours

Dès septembre et dans toutes les écoles, le temps scolaire sera donc organisé sur 4 jours avec la mise en place d'accueils de loisirs et de péricentre le mercredi. Cinq sites seront ouverts le mercredi : Andrezé, Beaupréau, Gesté, Jallais et Villedieu-la-Blouère. **Chaque famille pourra choisir sans sectorisation le centre de loisirs qui accueillera son enfant. Les inscriptions sont à effectuer auprès des centres de loisirs.**

Commune déléguée	Contact	Téléphone	Mail
Andrezé	Centre social Evre et Mauges	02 41 56 56 18	laboiteamomes@cs-evreetmauges.fr
Beaupréau	Récréamômes	07 87 70 87 80	asso.recreamomes.alap@ville-beaupreau.com
Gesté	Centre social Evre et Mauges	02 41 71 57 23	gestimoys@cs-evreetmauges.fr
Jallais	Centre social Evre et Mauges	09 66 90 23 76	interfilou@cs-evreetmauges.fr
Villedieu-la-Blouère	Beaupréau-en-Mauges	02 41 30 10 63	enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr

Aider les jeunes à se loger dans la commune

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 30 ANS ET VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ? VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ET UNE CHAMBRE EST INOCCUPÉE CHEZ VOUS ? EN SOUTIEN AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS A MIS EN PLACE DEUX DISPOSITIFS : LE SERVICE LOGEMENT JEUNES ET L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT.

Le Service Logement Jeunes

Ce dispositif a pour but d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et la prise de responsabilité. Il les accueille, informe et oriente dans leurs démarches d'accès au logement avec un accompagnement personnalisé pour les dossiers administratifs, les demandes d'aides financières...

Permanences à la résidence Habitat Jeunes Centre Mauges au 6 rue de la Garenne à Beaupréau (les jeudis des semaines impaires de 16h à 19h). Rendez-vous au 02 41 71 36 36.

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant

L'association Habitat Jeunes du Choletais met en relation les jeunes en recherche d'un logement temporaire et les hébergeurs potentiels de la

commune de Beaupréau-en-Mauges.

Les opportunités pour l'hébergé

L'hébergement chez l'habitant est une solution moins coûteuse : la nuitée est plafonnée à 15 €, dans la limite de 250 € par mois. En fonction de la situation, les jeunes peuvent bénéficier d'aides financières et d'un loyer modéré tout près du lieu d'activité (stage, formation, études...) : une solution temporaire, rapide et conviviale.

Les avantages du côté de l'hébergeur

C'est l'occasion pour le propriétaire de rendre service, de développer du lien et d'optimiser les pièces inoccupées de la maison. Actuellement l'association Habitat Jeunes du Choletais recherche des hébergeurs pour aider et en faire profiter les jeunes.



Habitat Jeunes du Choletais

Contact :

Association Habitat Jeunes du Choletais
5 rue de la Casse – 49300 Cholet
02 41 71 36 36 / 06 01 19 24 81
www.habitatjeunes-choletais.fr
Hébergement Temporaire chez l'Habitant : htmmauges@gmail.com
Service Logement Jeunes : aio.beaupreauenmauges@aio49.fr

Un collectif citoyen sur la commune



Le collectif citoyen

Suite à la création de la commune nouvelle, un groupe d'habitants s'organise en association depuis septembre 2016 pour créer le collectif citoyen.

Ce collectif a pour objet :

- de réunir les citoyens voulant participer à l'élaboration de projets de territoire,
- de sensibiliser les acteurs et habitants du territoire aux changements majeurs à venir,
- d'échanger avec d'autres associations et

organismes, aux initiatives similaires.

Le collectif est indépendant de toute formation politique ou religieuse et ne doit en aucun cas promouvoir les intérêts personnels ou professionnels de ses membres.

En participant aux projets de la commune nouvelle, le collectif citoyen se veut être un interlocuteur auprès des élus. Organisé en commissions, il porte des réflexions et propositions sur des questions :

- environnementales, liées aux futurs projets d'aménagement de la trame verte de l'Evre (qualité de l'eau, aménagement des seuils, hydroélectricité, tourisme...),
- d'aménagement du territoire, liées au PLU (mobilité, énergies renouvelables, agriculture et diversification, respect des équilibres de la biodiversité...),
- de démocratie locale et de proximité,
- de santé et d'environnement (mesures de prévention, plan antennes relais, extraction minière...),
- de solidarités (participation à la disco soupe du Centre Social...).

Le collectif citoyen est ouvert à tous les habitants des communes déléguées, aux acteurs associatifs et économiques. Lieu d'expression des préoccupations des habitants citoyens, les membres souhaitent partager leur expertise d'usagers de l'espace de Beaupréau-en-Mauges.

Contact :

Bernard Poinel (président)
collectifcitoyen.boproenmauges@gmail.com

Vacances : partez en toute tranquillité !

LES VACANCES APPROCHENT ET LES CAMBRIOLEURS EN RAFFOLENT TOUT AUTANT QUE VOUS... AINSI, LES GENDARMES DU MAINE-ET-LOIRE VOUS DEMANDENT LA PLUS GRANDE DES VIGILANCES AVANT DE PARTIR. VOICI QUELQUES CONSEILS AFIN DE NE PAS FAIRE DE FLEURS AUX VOLEURS !

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Afin de bénéficier de ce service gratuit et partir l'esprit libre, il suffit d'effectuer la procédure jusqu'à 24h avant votre départ.

ÉTAPE 1 : Se procurer le formulaire de demande en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033 ou dans une brigade. Puis, le compléter et le retourner par voie postale ou le déposer dans la gendarmerie proche de votre domicile ou de votre commerce.

ÉTAPE 2 : La brigade se charge d'intégrer les renseignements dans ses fichiers informatiques.

ÉTAPE 3 : Les militaires de la gendarmerie planifieront des passages devant les lieux signalés. Ils disposent désormais d'une géolocalisation en temps réel des lieux à surveiller durant leurs patrouilles.

L'OTV est proposée tout au long de l'année. N'hésitez donc pas à signaler vos absences !

Avant de partir en vacances

Afin de limiter les risques de cambriolage, voici quelques recommandations :

- fermez toutes les ouvertures de votre maison, même les portes secondaires et les fenêtres ainsi que les stores et volets,
- informez votre entourage de votre départ,
- faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance,
- transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne,
- votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio,
- ne diffusez pas les dates de vos vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants en fassent de même. Il est aussi déconseillé de publier vos photos de vacances.

En cas de cambriolage

Il est important de composer immédiatement le 17 pour prévenir la gendarmerie.

AVANT L'ARRIVÉE DES GENDARMES

Pour préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, ne touchez à rien !

UNE FOIS LES CONSTATATIONS EFFECTUÉES

- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés,
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement de serrures, réparations),
- déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés,
- déposez plainte auprès de la gendarmerie. Pourquoi déposer plainte ? Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages. Les objets dérobés peuvent être découverts par un autre service de police et de gendarmerie. La plainte permet d'identifier le propriétaire de ces objets volés.

Pour faciliter l'enquête, pensez aussi à garder vos factures et références de biens de valeurs (bijoux, tableaux, ordinateur, télévision...).

Contact :

17 ou 112 (appel d'urgence de jour comme de nuit), brigade de Beaupréau au 02 41 63 61 80.

Attention, ça pique !

LES MESURES DE LUTTE DU PRÉFET DU MAINE-ET-LOIRE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE SONT ACTIVÉES DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE. CE MOUSTIQUE PEUT, DANS CERTAINES CONDITIONS, TRANSMETTRE LA DENGUE, LE CHIKUNGUNYA, LE ZIKA ET LA FIÈVRE JAUNE.

Qu'est-ce que le moustique tigre ?

Le moustique tigre, originaire d'Asie, est implanté depuis de nombreuses années dans les îles françaises de l'Océan Indien. Il se développe en métropole de manière continue depuis 2004 et est désormais implanté dans 42 départements.

Avec ses rayures noires et blanches, le moustique tigre est généralement de taille inférieure à celle du moustique commun. Il est facile à écraser en vol puisqu'il apprécie généralement voler autour des chevilles. La femelle pond dans les eaux stagnantes principalement créées par l'homme (vases, soucoupes de pots de fleurs, gouttières mal vidées...).

Comment éviter ce moustique ?

- Éliminer les eaux stagnantes (coupelle sous les plantes...) pour éviter la prolifération.
- Utiliser des répulsifs cutanés ou des diffuseurs.
- Porter des vêtements longs et prêts du corps pour éviter que l'insecte ne se faufile.

Quels sont les risques d'une piqûre ?

Elle peut transmettre différents virus. La Dengue se manifeste après 2 à 7 jours d'incubation par des symptômes tels que : forte fièvre, maux de tête, vomissements,

douleurs articulaires et musculaires, éruption cutanée, ... Quelques jours après une brève rémission, les symptômes peuvent s'intensifier et se confondre avec ceux du Chikungunya ou du Zika qui eux se déclarent 2 à 10 jours après l'incubation. Seules des analyses sanguines permettent d'identifier le virus.



Pour signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires : <http://www.signalement-moustique.fr>

Les Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre

PROGRAMMÉES CHAQUE ANNÉE LE TROISIÈME WEEK-END DU MOIS DE SEPTEMBRE, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE CONSTITUENT UN MOMENT PRIVILÉGIÉ PERMETTANT AUX VISITEURS DE PLONGER DANS LE PASSÉ DU PATRIMOINE COMMUNAL. CETTE 35^E ÉDITION AURA LIEU LES 15 ET 16 SEPTEMBRE, SOUS LE SIGNE DE L'ART DU PARTAGE. LES ANIMATIONS GRATUITES ORGANISÉES SONT L'OCCASION DE DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LA VILLE AVEC UN AUTRE ŒIL, AU GRÉ DES EXPLICATIONS, DES HISTOIRES PARFOIS ÉMOUVANTES OU DRÔLES QUE LES GUIDES RÉSERVENT AUX VISITEURS.

Voici le programme du week-end :

ANDREZÉ

Animation autour des métiers

Animation et démonstration avec une vingtaine de jeunes compagnons du devoir. Les métiers suivants seront représentés : ferronnier, charpentier, tailleur de pierre, couvreur... Venez-vous initier !

Dimanche 16 septembre

De 9h à 18h - Place de la mairie

BEAUPRÉAU

Visite commentée du centre historique

Suite à la rénovation des rues et des places du centre historique, les élus et les membres du GRAHL (Groupe de Recherche et d'Archivage en Histoire Locale) proposent une déambulation commentée dans les ruelles de Beaupréau. Le public est invité à découvrir les principaux trésors du patrimoine qui témoignent de l'importance administrative, religieuse et commerçante de cette cité du cœur des Mauges. Cette promenade se prolongera par l'avenue des Arts et Métiers, qui longe les bâtiments tricentenaires de l'ensemble Dom Sortais, jusqu'au Moulin de Jouselin.

Dimanche 16 septembre

Départs à 14h, 15h et 16h depuis la Place des Ponts
Durée de la visite : 2h

JALLAIS

Découverte du Château de Piédouault

Le domaine sera exceptionnellement ouvert. Les passionnés de la région présenteront leurs savoir-faire cachés : vannerie, peinture, forgeron, bouilleur de cru, sourcellerie, colombophilie, pommes anciennes, dentelle au fuseau, broderie, vieux outils, greffe d'arbres... Théâtre, danse folklorique, ateliers enfants, visites guidées et balades seront également au rendez-vous.

Dimanche 16 septembre

De 10h à 19h. Château de Piédouault, lieu-dit entre Beaupréau et Jallais



LE PIN-EN-MAUGES

Exposition et conférence-débat

L'APEC (Association Patrimoine Et Culture) présentera une sélection de témoignages et de photos anciennes sur l'évolution des pratiques agricoles et des modes de vie à la campagne. Du matériel agricole des différentes époques et des objets anciens seront également visibles.

De plus, deux professionnels du monde agricole de la région animeront une conférence-débat sur les grands changements et les perspectives de leur métier.

Samedi 15 septembre

De 14h à 19h – Conférence de 16h à 18h
Salle du Relais du Bois

Dimanche 16 septembre

De 10h à 13h et de 14h à 18h
Salle du Relais du Bois



VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Exposition

La commission « Animation » de Villedieu-la-Blouère a recueilli auprès d'un théopolitain une large collection de documents anciens. Une exposition de ces photos et vieux films sur le Villedieu d'autrefois sera proposée au public.

Samedi 15 septembre

À 18h à la salle de l'Anjou

Programme complet sur

www.beaupreauenmauges.fr

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS D'UNE OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Les nouvelles activités depuis le 1^{er} mars 2018 :

M. Arnaud BLOUIN

Artisan
Travaux de revêtement de sols et murs
JALLAIS - 06 73 52 15 76
arnaudblouincarrelage@gmail.com

LE BOCAL'MION

Mme Coline OGER - JALLAIS
Epicerie itinérante sur les marchés
06 47 45 79 86
lebocalmion@outlook.fr

PROXI

M. Frédéric PICHON
Supérette
13 place de la Mairie
ANDREZÉ
02 41 85 95 27

BRICOCASH

Magasin de bricolage
ZAC Anjou Actiparc
BEAUPRÉAU - 02 41 85 11 70



CITOYENNETÉ

Demande de carte nationale d'identité ou de passeport

Depuis la mise en place de la réforme des Cartes Nationales d'Identité (CNI) décidée par l'État, les demandes de CNI s'enregistrent de la même façon que les passeports.

Tous les ressortissants français peuvent faire la demande de ces deux titres où ils le souhaitent sur le territoire national, auprès des mairies disposant d'une station biométrique.

Peu de communes sont équipées de cette station. Sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges, seule la mairie annexe de Beaupréau peut recevoir et traiter ces dossiers. Les demandes des usagers sont nombreuses et engorgent le service. **Le planning étant chargé, il faut compter un délai de trois mois pour avoir un rendez-vous. Alors, pensez à anticiper vos démarches!**

Pour rappel:

- Les demandes d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) sont gratuites. Le public doit s'adresser à la mairie où s'est produit l'événement.

- Vous pouvez effectuer vos démarches soit en vous présentant à l'accueil de la mairie, soit par courrier ou en ligne sur www.service-public.fr, le site officiel de l'administration française. Nous vous

mettons en garde contre des sites privés qui proposent les mêmes prestations que "service public" moyennant paiement.

- La durée de validité de la CNI est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les personnes mineures. La durée de validité d'un passeport est de 10 ans pour les personnes majeures et de 5 ans pour les mineurs.

Contact :

Mairie annexe de Beaupréau
02 41 71 76 60
beaupreau@beaupreauenmauges.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- samedi de 9h à 12h

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

JUILLET

DU 7 JUILLET AU 18 AOÛT

> EXPOSITION « BOIS ET METAL » BEAUPRÉAU

Organisée par l'Office de Tourisme MM. Drouet et Chouteau exposeront leurs sculptures.

> Durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme / Centre culturel de la Loge

VENDREDI 13 JUILLET

> FEU D'ARTIFICE BEAUPRÉAU

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers

> Cour du collège Charles de Foucauld

> FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

JALLAIS

Organisés par le comité des fêtes

> Parc du Clos de la Vallée

SAMEDI 14 JUILLET

> FÊTE COMMUNALE ET FEU D'ARTIFICE

LA POITEVINIÈRE

Organisés par le comité des fêtes

> À partir de 7h / Plan d'eau de la Fontaine

SAMEDI 28 JUILLET

> BALADE SUR L'ÈVRE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Balade en barque, canoë ou kayak

Organisée par l'Office de Tourisme Réservations au 02 41 75 38 31

> 14h30 et 16h



AOÛT

SAMEDI 4 AOÛT

> ANIMATION MUSICALE, SPECTACLE DE QUADS ET MOTOS, BAL POPULAIRE... ANDRÉZÉ

Organisés par le C.O.A.L.A.

> Place de la Mairie

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AOÛT

> TOURNOI CARISPORT JALLAIS

Organisé par Carisport

> Stade municipal

SAMEDI 11 AOÛT

> CONCOURS DE PETANQUE DU DISTRICT DE MAINE-ET-LOIRE ANDRÉZÉ

Organisé par le Pétanque Club Andrezé

> 13h30 / Terrains de pétanque

DU MARDI 15 AOÛT AU DIMANCHE 19 AOÛT

> FÊTES LOCALES LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisées par le comité des fêtes

> Salle Maison des Loisirs

SAMEDI 18 AOÛT

> BALADE SUR L'ÈVRE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Balade en barque, canoë ou kayak

Organisée par l'Office de Tourisme Réservations au 02 41 75 38 31

> 14h30 et 16h

MERCREDI 22 AOÛT

> CONCOURS DE PÉTANQUE DE LICENCIÉS

ANDRÉZÉ

Organisé par Pétanque Club

Andrezé

> 13h30 / Terrains de pétanque

DU 23 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

> EXPOSITION « LA PHOTO DANS TOUS SES ETATS »

Organisée par l'Office de Tourisme et l'atelier « Les mains angéliques du scrap ».

5 ateliers découverte gratuits.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme.

> Durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme / Centre culturel de la Loge

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AOÛT

> COURSES HIPPIQUES

BEAUPRÉAU

Organisées par la Société des Courses

Feu d'artifice de la commune de Beaupréau le dimanche

> Hippodrome de la Prée

DIMANCHE 26 AOÛT

> RANDONNÉE DE VÉHICULES ANCIENS

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par les Fêlés de la courroie

> Inscriptions au 06 60 94 58 29

LUNDI 27 AOÛT

> FOIRE DE LA PETITE ANGEVINE BEAUPRÉAU

Organisée par le Comité de la Foire

> Hippodrome de la Prée

> FANFARE BIG JOANNA BEAUPRÉAU

Organisée par Scènes de Pays – Saison 2018/2019

> 11h, 14h30 et 16h30 / Hippodrome de la Prée



SEPTEMBRE

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

> CONCOURS DE PÉTANQUE GESTÉ

Organisé par le Comité des fêtes

> Stade municipal

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

> VIDE-GRENIERS GESTÉ

Organisé par Espoir Tennis de table

> Aire naturelle de la Thévinière

> LES ROUTES DES MAUGES BEAUPRÉAU

Randonnée touristique ouverte à tout véhicule

Organisée par Auto Moto Passion

> Site de La Loge

> CONCOURS DE PÉTANQUE JALLAIS

Organisé par Jallais pétanque club

> 13h30 / Terrains de pétanque

> TOURNOI DE MÖLKKY ANDRÉZÉ

Organisé par le club de Volley Ball

> 14h / Terrains de pétanque

> BAL COUNTRY VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le Crazy boots

> 14h / Salle des Chevaliers de Malte

DU 3 AU 8 SEPTEMBRE

> PORTES OUVERTES DU DOJO GESTOIS

GESTÉ

> La Brûlaire

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

> MARCHÉ DE RENTRÉE SAINT PHILBERT EN MAUGES

Vente de légumes, fruits, confitures...

Organisé par l'école St Philbert

> 10h30 / Cour de l'école

> INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORTS ET FÊTE DU SPORT ANDREZÉ

Organisées par les élus d'Andrezé

> 11h et 14h / Terrain multisports

> CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par NDC Pétanque

> 14h / Salle de pétanque

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

> VIDE-GRENIERS

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par les Fêlés de la courroie

> 9h à 18h / Stade

> RANDONNÉE D'AUTOMNE

GESTÉ

Organisée par Une Vie Meilleure 49

> Les Tambourinières



SAMEDI 15 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

> JOURNÉES DU PATRIMOINE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

> Programme détaillé p.12 du Mag

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

> COURSE RÉGIONALE DE ROLLER

GESTÉ

Organisée par le Roller Club

Gestoïis

> Place des Peupliers

> FÊTE DU CHEVAL ET DU PONEY

GESTÉ

Organisée par l'Etrier Gestoïis

> Poney-club de Franchée

> RANDONNÉE MOTOS ET VOITURES DE COLLECTION BEAUPRÉAU

Circuit touristique de 100 km

Organisée par R'handi Motos

> Inscriptions à 8h, départ à 9h /

Site de la Loge



JEUDI 20 SEPTEMBRE

> CONCOURS DE BELOTE LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous

d'Automne

> 14h / Maison Commune des

Loisirs

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

> BALADE MOTO

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par le GMT

> Départ à 14h / Salle de l'Anjou

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

> FÊTE DE LA NATURE

GESTÉ

Organisée par l'Office de Tourisme

et la municipalité

> Aire naturelle de la Thévinière

> CONCOURS DE PÉTANQUE LA JUBAUDIÈRE

Championnat des clubs

Organisé par NDC Pétanque

> 14h / Salle de pétanque

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

> RANDONNÉE DE L'OMELETTE LE PIN-EN-MAUGES

Organisée par le club cyclo

pédestre

> Inscriptions de 7h30 à 10h / Salle

du Relais du Bois

> CHAMPIONNAT DES CLUBS LA JUBAUDIÈRE

Organisé par NDC Pétanque

> 8h / Salle de pétanque

> VIDE-GRENIERS

SAINT PHILBERT-EN-MAUGES

Organisé par l'école St Philbert

> 9h à 18h / Place des Vignes

OCTOBRE

VENDREDI 5 OCTOBRE

> CONCOURS DE BELOTE JALLAIS

Organisé par Carisport

> 14h / Salle des fêtes

SAMEDI 6 OCTOBRE

> RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE DU CARTABLE

JALLAIS

Organisée par le comité de parents

de l'école St François d'Assise

DIMANCHE 7 OCTOBRE

> MARCHÉ D'AUTOMNE ET VIDE-GRENIERS

JALLAIS

Organisés par le Cercle Notre

Dame des Mauges

> 7h à 18h / Eglise Notre Dame des

Mauges

> TOURNOI DE TAK TIC

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le Tennis club

> 14h / Salle des Chevaliers de Malte

MARDI 9 OCTOBRE

> CONCOURS DE BELOTE LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous

d'Automne

> 14h

SAMEDI 13 OCTOBRE

> SOIRÉE GOULASH

LA CHAPELLE-DU-GENET

Organisée par l'association des

Kamigazz

> 20h30 / Maison des Loisirs

DIMANCHE 14 OCTOBRE

> BOURSE AUX JOUETS

LA CHAPELLE-DU-GENET

Organisée par l'association les Amis

de l'Ecole Publique

> Salle Maison des Loisirs



> LOTO

GESTÉ

Organisé par l'Amicale Laïque Gestoïis

> Ouverture des portes à 12h, début

du loto à 14h / Espace Thévinière

REPÈRES



Je bouge, tu bouges,
elle bouge, il bouge,
nous bougeons,
vous bougez,

ils ou elles **Mooj!**



Toutes les mobilités avec Mauges Communauté



mooj.fr
T 02 41 70 13 61



À partir de 2018, tous les services consacrés à la mobilité seront transférés à Mauges Communauté. Afin d'accompagner au mieux ce changement et de permettre aux usagers de profiter pleinement de nouvelles opportunités dans leurs déplacements, Mauges Communauté a initié la création d'un nom générique, une marque-ombrelle regroupant l'ensemble de ses services.

Isabel VOLANT, vice-présidente de Mauges Communauté aux Mobilités

> MOBILITÉS <

AVEC Mooj! C'EST TOUT LE TERRITOIRE QUI VA DÉCOUVRIR UNE NOUVELLE FAÇON DE BOUGER !

En 2018, les services départementaux précédemment assurés par Anjoubus et consacrés à la mobilité vont être progressivement transférés à Mauges Communauté, regroupant Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre, Orée-d'Anjou et Sèvremoine. Afin d'accompagner au mieux ce transfert de compétences et de permettre à tous les habitants d'identifier et de mémoriser facilement les nouveaux services pour en profiter pleinement, Mauges Communauté a créé un nom générique regroupant toutes les mobilités du territoire.



Progressivement, les véhicules du réseau (cars, véhicules TAD, vélos...) seront habillés aux couleurs de Mooj !

MOOJ! et les mobilités c'est :

1. Des services pour tous

► **Le Transport Scolaire** : Dès la rentrée 2018, les élèves du territoire seront transportés par le réseau **Mooj!** Les cars **Mooj!** transporteront plus de 6 000 élèves via 130 circuits à destination des établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées).

► **Le Transport À la Demande** : Plus connu sous les initiales TAD, ce service de proximité permet l'accès aux pôles de centralité pour tous les usagers en besoin de mobilités, pour les communes de Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre (le TAD sera prochainement étendu aux autres communes du territoire).

Le TAD c'est simple, on appelle, on réserve et on se déplace !

Pour plus d'information, contacter la centrale de réservation au

 **02 41 70 93 70**

► **Les lignes régulières** : Trois lignes du réseau Anjoubus ont intégré le réseau **Mooj!**, les lignes 8B-22B et 42, ces lignes permettent des déplacements vers Chemillé, Bourgneuf-en-Mauges et Saint-Pierre-Montlimart et des correspondances pour Cholet, Ancenis et Angers.

2. Des modes alternatifs à promouvoir

Le réseau **Mooj!** se veut un acteur de toutes les mobilités et souhaite développer et promouvoir le covoiturage, le vélo et la marche à pied...

3. Une équipe à votre service

Le service Mobilités de Mauges Communauté

Le réseau **Mooj!** c'est une équipe de 4 personnes qui assurent la gestion du panel de services mis en œuvre par Mauges Communauté. Une équipe à votre écoute que vous pouvez contacter au :

 **02 41 70 13 61**

ou par mail

✉ mooj@maugescommunaute.fr



Inscriptions au transport scolaire : il est encore temps !

Inscrivez-vous sur mooj.fr pour la rentrée 2018-2019

Mauges Communauté - Service Mobilités

Pôle Aménagement - 30 rue Léonard de Vinci - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

www.mooj.fr



COMBATTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ENSEMBLE !

Mauges Communauté s'engage dans la lutte contre les changements climatiques à vos côtés ! Pour améliorer et conserver notre cadre de vie, nous devons agir tous ensemble, et pour cela définir une stratégie climat-air-énergie ambitieuse pour une consommation d'énergie plus cohérente, un respect de l'environnement plus affirmé : pour être fiers de l'action de notre territoire en faveur de l'avenir de notre planète et du nôtre !

Climat - Air - Énergie :

Que consomme et que produit le territoire ?

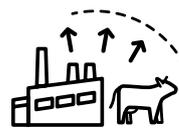
Mauges Communauté lance son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Indispensable à la mise en place d'un plan d'actions cohérent, la première phase de diagnostic constitue l'état des lieux du territoire en matière de consommations d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de production d'énergies renouvelables, de vulnérabilité face aux changements climatiques et de qualité de l'air. Ce diagnostic arrive à son terme et les premiers résultats vont permettre à Mauges Communauté d'élaborer sa stratégie d'actions.



CONSOMMATIONS DE L'ÉNERGIE DU TERRITOIRE

Secteur résidentiel : **34 %**

Transport routier : **28 %**



ÉMISSIONS DE GES

1,192 kg_{teq} CO₂ : soit **21 %**

des émissions du département



LE TERRITOIRE PRODUIT

13 %

DE L'ÉNERGIE QU'IL CONSOMME

Changements climatiques :



Comment s'adapter dans les Mauges ?

Les faits sont là, le réchauffement climatique est déjà en cours, il s'accélère, et le territoire des Mauges ne sera pas épargné. Ses activités économiques, ainsi que son patrimoine écologique, le rendent particulièrement vulnérable. Quels seront les impacts des changements climatiques à l'échelle des Mauges ? Comment se traduira un réchauffement global de plusieurs degrés sur le territoire ? Quelles sont nos perspectives d'adaptation ? Comment faire évoluer nos modes de vie ? C'est en mobilisant plus d'une centaine d'acteurs locaux lors d'une journée d'échanges qu'ont émergé une cinquantaine de propositions concrètes pour adapter le territoire aux changements climatiques.



4 ateliers thématiques :
Développement économique, Urbanisme & habitat, Santé et Ressource en eau

PCA

Plan

Climat



Le relamping : Des bâtiments publics économes

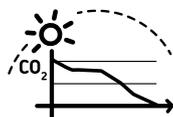
Cette opération, menée à l'échelle de Mauges Communauté, a été réalisée en collaboration avec le CPIE Loire Anjou et leurs conseillers en énergie partagée. Elle s'inscrit dans la dynamique d'efficacité énergétique des bâtiments publics afin d'en réduire les

consommations et les factures énergétiques. Cette campagne de relamping marque la reconnaissance de Mauges Communauté comme Territoire à Économie Positive pour la Croissance Verte. Dans ce cadre, les six communes du territoire se sont accordées

pour investir dans le renouvellement des éclairages des salles de sports. Concrètement, il s'agit de substituer les dispositifs d'éclairage actuels souvent très énergivore, par des éclairages économes offrant un confort équivalent ou supérieur aux divers utilisateurs.



31 000 €
d'économie par an*



18 tonnes de CO₂ en moins
dans l'atmosphère par an*



21 salles équipées
d'un nouvel éclairage économe

*Source
CPIE Loire Anjou

Énergie renouvelable :

Un objectif de 50 % de Biogaz renouvelable injecté dans le réseau

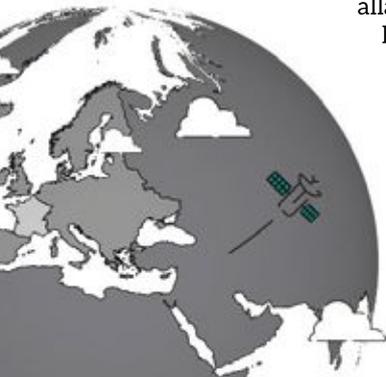
Afin d'étendre le réseau gazier sur le territoire et dans l'objectif d'y injecter du **biogaz renouvelable**, Mauges Communauté s'est associée avec plusieurs partenaires, dont le SIÉML et Sorégies, pour développer une dorsale de 43 km allant de Trémentines à Saint-Florent-le-Vieil. Cette dorsale desservira les citoyens et les entreprises du territoire. Plusieurs unités de méthanisation pourront y injecter le biogaz qu'elles produiront à partir de la fermentation

des déchets issus de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Cette économie circulaire permettra à terme de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la part d'énergies renouvelables sur le territoire.

Intégrée au programme West Grid Synergy, consistant à déployer des réseaux intelligents, la dorsale prendra une dimension numérique qui permettra d'optimiser l'injection du biogaz renouvelable dans le réseau.



Un objectif de **50 % de Biogaz renouvelable injecté dans le réseau**



AET
Air Énergie Territorial

Produits locaux :

Commandez en ligne !

Le Plan Alimentaire Territorial se poursuit dans les Mauges pour rapprocher la production agricole de la consommation et favoriser la synergie entre les différents acteurs, avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

Le rapprochement de producteurs a permis la création de trois sites Internet de commande en ligne collectifs avec des points de livraison sur les Mauges. Ces **3 nouvelles boutiques en ligne** permettent aux consommateurs de s'approvisionner en produits locaux de qualité au plus près de chez eux.

lavadrouillepaysanne.org ➔

en bio sur les secteurs Centre et Nord Mauges

viandemaineanjou.com ➔ sur le secteur Nord Mauges

lebaluchonfermier.fr ➔ sur le secteur du Chemillois

Côté restauration collective, l'installation d'une **légumerie** est en réflexion à Mauges-sur-Loire, pour transformer les légumes locaux de qualité à destination des restaurants scolaires, d'EHPAD ou encore des centres de loisirs.



Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage :

Objectif réduction

Depuis début 2016, un contrat signé avec l'ADEME permet à l'agglomération d'accompagner le développement de démarches d'Économie Circulaire sur le territoire. Ainsi, Mauges Communauté, 5 partenaires associés (Chambres consulaires, CPIE Loire Anjou, Bobo Planète) et de nombreux autres acteurs activent leurs savoir-faire.

Plusieurs publics sont concernés : particuliers, scolaires, collectivités, entreprises artisanales, industrielles, agricoles.

Objectif : **réduire tous les types de déchets produits** qu'ils soient liés à l'activité économique ou aux ménages.

Mobilités alternatives :

Adoptons la marche et le vélo !

Chemillé-en-Anjou et Mauges-sur-Loire se sont engagées dans une démarche de réalisation d'un **Schéma Directeur des Modes Actifs**. Ces schémas sont des outils de diagnostic et de réflexion autour des modes dits « actifs », parce qu'ils font appel à l'énergie musculaire en direct ! L'objectif de cette démarche est d'augmenter la part des modes actifs dans les déplacements (quotidiens ou ponctuels) grâce à la mise en œuvre de plusieurs aménagements (pistes cyclables, chemins piétonniers, voies séparées...) et à la définition d'actions d'accompagnement (communication, sensibilisation, développement de nouveaux services...).



31 artisans labellisés
Répar'acteurs ou Eco-défi



150 commerçants participant à l'opération « Ça m'emballa » sur la réduction des sacs en plastique



150 foyers participant au **DÉFI Zéro Déchet 2018** co-animé avec **8 partenaires**

ROUTES BALISÉES ET CHEMINS DE TRAVERSE

Tourisme d'affaires : une stratégie au service du territoire

Congrès, séminaires de motivation, voyages de récompense ou encore voyages commerciaux, le tourisme d'affaires peut revêtir de nombreuses formes pour combiner sur le territoire les offres de transport, d'hébergement et de restauration à l'activité économique des entreprises et permettre d'apprécier les richesses du territoire.



Depuis le mois d'octobre 2017, Mauges Communauté travaille à la définition d'une stratégie touristique à l'échelle de son territoire, en vue de créer un seul office de tourisme au 1^{er} janvier 2019 (au lieu de 3 actuellement). Ce sont plusieurs dizaines d'entretiens, un questionnaire à destination des professionnels du tourisme, cinq ateliers et plusieurs commissions tourisme qui ont été consacrés à l'élaboration d'un diagnostic partagé du tourisme dans les Mauges et à la définition des objectifs d'une stratégie touristique pour les 5 à 10 ans à venir.

De l'énergie de cette concertation a émergé une volonté partagée de faire du tourisme d'affaires le « cœur stratégique » du développement touristique. Le tourisme d'affaires est la combinaison d'activités liées à la fois au tourisme (hébergement, transport, restauration, loisirs, etc) et au monde professionnel. Il ne s'agit pas de choisir le tourisme d'affaires au détriment du tourisme de loisirs, mais de lui donner la priorité pour construire et promouvoir l'attractivité et l'offre touristique des Mauges.

Cette démarche a été menée dans une perspective d'inventer l'Office de

Tourisme du futur. Peut-être plus qu'un autre, le tourisme est un secteur économique dans lequel le numérique a déjà produit des effets considérables : les pratiques et les attentes des touristes évoluent très vite, de nouveaux services se développent sans cesse (réservation en ligne...), les nouvelles applications toujours plus innovantes foisonnent... Les missions, les métiers, les méthodes, doivent être repensés, en prenant en compte ce contexte économique et concurrentiel et son évolution, mais aussi les priorités des Mauges. Bien plus qu'un « simple » office de tourisme, il s'agit de disposer d'un véritable outil de mise en œuvre opérationnelle d'une stratégie touristique au service du territoire et de son attractivité. Le choix d'une société publique locale (SPL) s'est progressivement imposé pour cet Office de Tourisme du futur. Cette structure juridique permettra d'associer les collectivités de niveau territorial différent que sont la Communauté d'agglomération et les six communes, tout en offrant la possibilité de concilier public et privé, dans un rôle de concertation et de co-construction des actions.



Cette stratégie touristique est une heureuse surprise. Le tourisme d'affaires s'est imposé comme une évidence petit à petit, au service de l'attractivité globale de notre territoire.



Yann SEMLER-COLLERY, vice-président de Mauges Communauté en charge du Tourisme, Sabrina BIOTTEAU, Présidente de l'Office Une Autre Loire et Dolorès AUGER, Présidente de l'Office de la Vallée de l'Èvre, ont conduit ensemble la concertation.



©D. DROUET

Pourquoi le tourisme d'affaires ?

- ▶ **Un choix « identitaire »** : les entreprises et les entrepreneurs sont au cœur de l'histoire et de l'identité des Mauges, c'est l'ADN des Mauges !
- ▶ **Déjà dans les Mauges** : le territoire dispose déjà de plusieurs équipements d'accueil, publics ou privés, de tailles différentes qui peuvent être valorisés. Il dispose également d'un large potentiel de clientèle particulièrement dynamique et prometteur auquel s'ajoute celui des territoires voisins (bassins de Nantes, Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon).
- ▶ **La forte dynamique** des acteurs locaux (acteurs économiques, prestataires, associations culturelles et sportives, élus locaux, institutionnels...) et leur mobilisation autour de la question touristique est un atout pour le tourisme d'affaires où l'exigence de qualité est primordiale.
- ▶ **Une équité territoriale plus forte** : le tourisme d'affaires permet une meilleure distribution de l'activité et de l'offre touristique sur l'ensemble des Mauges.

100 % des Mauges en Très Haut Débit

L'aménagement numérique est une des préoccupations des élus des Mauges, gérée à l'échelle départementale par le syndicat Anjou Numérique. Pour remédier aux problèmes de connexion internet et de téléphonie fixe liés aux déficiences du réseau cuivre et rompre la fracture numérique, les élus du Maine-et-Loire, soutenus par l'État, le Département et la Région des Pays de la Loire, ont opté pour la création d'un nouveau réseau de télécommunication 100 % fibre optique. Les 220 000 prises prévues, dont 57 000 sur les Mauges, permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à l'ensemble des habitants et des entreprises. Le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de ce réseau ont été confiés à l'opérateur TDF. Après les différentes phases préparatoires, **les travaux vont pouvoir débuter sur le terrain mi 2018** pour une durée de 5 ans.

Vers une politique de l'habitat des Mauges



Mauges Communauté a engagé l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat. Cet outil définit pour les six prochaines années, les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements, et précise les moyens à mettre en œuvre en tenant compte de l'évolution démographique et économique du territoire. Cette politique de l'Habitat se construit en coordination avec les communes, les partenaires institutionnels et les acteurs de l'Habitat, pour une mise en œuvre à partir de 2019.

Une **carte dynamique du déploiement** avec recherche d'adresse est consultable sur www.anjou-numerique.fr

AGENDA CLIC 2018

▼ LES MARDIS DU BIEN-ÊTRE

4 - 11 - 18 - 25 septembre

De 14h à 16h - S^t-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine
Centre du Prieuré (Salle George Sand)

▼ LE BISTROT MÉMOIRE

Tous les 2 mardis de chaque mois

De 14h30 à 16h30 - Beupréau / Beupréau-en-Mauges
Café Le Bosquet

▼ CONFÉRENCE SUCCESSION ET PATRIMOINE

Mardi 2 octobre

14h30 - Montigné / Sèvremoine
Centre culturel

▼ JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS : APRÈS-MIDI CONVIVIAL

Vendredi 5 octobre

14h30 - La Chapelle-Saint-Florent / Mauges-sur-Loire
Salle de la Charmille

▼ APRÈS-MIDI CONVIVIAL

Jeudi 18 octobre

15h - Champtoceaux / Orée-d'Anjou - Le Champalud

▼ JEUDIS DU BIEN-ÊTRE

8 - 15 - 22 - 29 novembre

De 14h30 à 16h30
Saint-Laurent-des-Autels / Orée-d'Anjou

LES PÉRIPIÉTIES DE LÉON



15h - Promenade avec Paul
COMMENT VA TA SOEUR ?



C'EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE GERER, JE N'ARRIVE PLUS À LA COMPRENDRE... LE MDECIN M'A CONSEILLÉ DE RAPPELER LE CLIC.

... ET PUIS LA TOILETTE... LA PRPARATION DES REPAS... SES PERTES DE MMOIRE...



MERCI, MME BOISTAULT, DE M'DOUTER.

C'EST LE RÔLE DU CLIC. CONNAISSEZ-VOUS LES TEMPS DDIS AUX AIDANTS ?



ILS SONT FAITS POUR PRENDRE SOIN DE VOUS, POUR MIEUX AIDER ET COMPRENDRE VOTRE PROCHE.

CLIC de Mauges Communauté : le service d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage ► Tél. **02 41 71 77 00** ou par mail CLIC@MAUGESCOMMUNAUTE.FR



LA SAISON 2018-2019 ENTRE EN SCÈNES

“ Nouveau logo, nouveau directeur artistique, nouvelle organisation, Scènes De Pays ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Chapitre qui perpétue un projet culturel et artistique éclectique. Ainsi, vous retrouverez toutes les esthétiques : théâtre, chanson, danse, musique, humour, arts du cirque, et tout cela dans plus de douze lieux différents, une agréable façon de rayonner sur tout le territoire de Mauges Communauté. Un grand merci à tous nos partenaires qui permettent cette programmation : l'État, la Région, la Drac, le Département, les mécènes et bien-sûr les bénévoles de nos six communes. Au plaisir de vous retrouver nombreux à l'occasion de la saison 2018-2019.

Sylvie MARNÉ, Vice-présidente

Scènes de Pays
ARTISTES EN TERRITOIRE



Des artistes à rencontrer

Plusieurs artistes de la saison seront présents régulièrement dans nos communes, à la fois pour travailler à la création de leurs prochains spectacles, aller à la rencontre des habitants.

Les Scènes Dépayssées, ces nouveaux rendez-vous au cœur de la saison, sont l'occasion pour un artiste ou une compagnie de s'installer plus durablement sur une commune et d'aller jouer des formes artistiques dans plusieurs lieux de proximité (écoles, centres de loisirs, maisons de retraite...).

En amont et autour de certaines soirées, les artistes travaillent avec les élèves amateurs des écoles de danse,

de musique, les troupes de théâtre, les médiathèques... et vous proposent quelques premières parties et ateliers à partager en famille.

Scènes de Pays se déplace sur tout le territoire des Mauges, avec de nombreux partenaires, et vous propose une diversité de rendez-vous tout au long de cette nouvelle saison.

-  45 spectacles
-  95 levers de rideau
-  + de 12 lieux de spectacles

 3 spectacles minimum pour s'abonner, le 5^e offert

 À partir de 25 € le Pass'famille

 6 juillet : ouverture des abonnements



LES GOGUETTES

Humour musical

Le Fuiet - Montrevault-sur-Èvre

LA TRAGÉDIE DU DOSSARD

512 - Yohann Metay

Théâtre Humour

Montjean-s/-Loire - Mauges-s/-Loire



SUIVRE LES MORTS

Monique Hervouet,
Banquet d'Avril

Théâtre

Champtoceaux - Orée d'Anjou



LA VRILLE DU CHAT

Back Pocket, Belgique

Arts du cirque

Chemillé - Chemillé-en-Anjou

LA FANFARE CIOCARIA

Musique du Monde

Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges



MÉDITERRANÉENNES

Chimène Badi &
Julie Zenatti

Chanson

Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges



SUR LA ROUTE DE MADISON

Clémentine Célerié &
Aurélien Recoing

Théâtre

Chemillé - Chemillé-en-Anjou

MOI PAPA ?

Arthur Jugnot

Théâtre

Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges



LOVE... OR NOT...

Bruno Le Levreur,
Ensemble Cara Sposa

Musique Baroque

Montfaucon-Montigné - Sèvremoine

AINSI LA NUIT

Luc Petton

Ballet pour danseurs et animaux

Chemillé - Chemillé-en-Anjou

À l'affiche

La billetterie se déplace

L'équipe de Scènes de Pays est désormais rassemblée dans un seul et même endroit.

Pour vos réservations, renseignements et ventes de billets, nous vous accueillons au siège de Mauges Communauté :

**Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges**

L'équipe de Scènes de Pays est à votre écoute au

02 41 75 38 34

Vous pouvez aussi vous abonner et acheter vos places au **Théâtre Foirail de Chemillé-en-Anjou**.

**Ouverture des abonnements le vendredi 6 juillet
Abonnez-vous en ligne sur**

www.scenesdepays.fr

Des bulletins d'abonnement sont également disponibles dans la plaquette de saison, à déposer ou à envoyer à :

Scènes de Pays - Mauges Communauté
Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges

**Les places individuelles
seront en vente à partir
du lundi 10 septembre.**

Baludik, l'application qui vous emmène en balade!

L'APPLICATION MOBILE BALUDIK PROPOSE DEUX PROMENADES À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, L'OCCASION DE (RE) DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE SOUS FORME DE JEU DE PISTE INTERACTIF!

À l'aide des indices qui sont divulgués au fil des étapes, la commune se révèle aux randonneurs, dans ses paysages, ses villages et son histoire. Imaginés par l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Èvre et des élus locaux, deux circuits d'environ une heure chacun, sont accessibles:

À LA CHAPELLE-DU-GENÊT, « GERMAINE ET EUGÈNE SE MARIENT! »

Nous sommes le samedi 2 septembre 1906 à La Chapelle-du-Genêt. Les moissons sont rentrées, la vigne n'est pas encore vendangée, dans une semaine se tiendra la Foire de la Petite Angevine... C'est le grand jour pour Germaine et Eugène, ils se marient! Mais tout n'est pas prêt...

> Départ sur la place de l'Église, près de l'if séculaire.

À BEAUPRÉAU, « LE MYSTÈRE DU LOCH ÈVRE »

C'est la panique dans le parc de Beaupréau, l'esprit protecteur a disparu! Il faut absolument le retrouver. Sans lui, arbres, fleurs et légumes ne pousseront plus et les

animaux périront. Êtes-vous prêt à mener l'enquête pour sauver le parc?

> Départ dans le parc de Beaupréau.

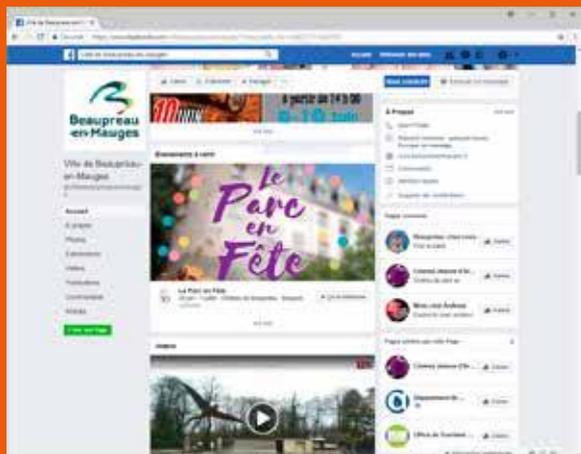
Pour jouer, il suffit de télécharger l'application Baludik et de lancer la balade. En suivant les indices, les

promeneurs vont d'étape en étape et débloquent un contenu interactif enrichi et contextualisé.

Trois communes travaillent actuellement à la création de nouveaux parcours, qui devraient voir le jour prochainement: Le Pin-en-Mauges, La Poitevinière et La Jubaudière.



Suivez les actualités sur Facebook!



POUR RESTER INFORMÉS DES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE FACEBOOK

@villebeaupreauenmauges

ANIMATIONS, ÉVÉNEMENTS, INFOS PRATIQUES, RETOUR EN IMAGES... LA PAGE EST RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR, N'HÉSITÉS PAS À LA SUIVRE!